

BAC PRO AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

OUVRIER(ÈRE) QUALIFIÉ(E), CHEF(FE) D'ÉQUIPE EN ENTREPRISE PAYSAGISTE - RESPONSABLE JARDINIER EN COLLECTIVITÉS - RESPONSABLE JARDINIER DE PARCS ET CHÂTEAUX PRIVÉS

PRÉREQUIS ET APTITUDES

- Issu(e) d'une classe de Seconde, Première ou CAP.
- Avoir un réel intérêt pour le végétal et les travaux paysagers.
- Avoir de bonnes aptitudes pour les travaux physiques.
- Si le/la candidat(e) est titulaire d'un diplôme de niveau 4 ou supérieur, possibilité d'aménagement de parcours (nous consulter).

OBJECTIFS

Le titulaire d'un Bac Pro Aménagements Paysagers est un professionnel de l'entretien des jardins et la réalisation d'aménagements paysagers.

Il doit être en capacité de travailler dans une entreprise de travaux paysagers ou au sein d'une collectivité territoriale (mairie).

Il doit pouvoir participer à la conduite de chantiers paysagers : préparer, organiser et exécuter les travaux de création, de maçonnerie paysagère, utiliser et entretenir les matériels et les équipements. Il améliore les sols, effectue les plantations.

Il peut aussi entretenir les espaces paysagers : tailler les végétaux et les haies, désherber, suivre l'état sanitaire des végétaux et assurer leur traitement. Il peut être en relation avec les différents partenaires de l'entreprise, les clients et les fournisseurs.

TYPES D'ENTREPRISES D'ACCUEIL : APPRENTISSAGE / STAGE

Entreprise privée du paysage - Service des espaces verts d'une collectivité - Communauté de communes - Parc et monument historique - Parc zoologique et/ou de loisirs - Domaine privé - Entreprise de service à la personne.

PUBLIC CONCERNÉ, CONDITIONS ET DÉLAI D'ACCÈS

- Apprenant sous statut scolaire et apprenti (de 16 à 29 ans).
- Satisfaire à un entretien avant l'entrée en formation.

Pour les apprentis :

- Fournir un CV, une lettre de motivation et les diplômes.
- Être éligible et conclure un contrat d'apprentissage.
- Inscription de janvier à septembre pour la prochaine rentrée de septembre.
- Entrée permanente possible tout au long de la formation (nous consulter).



DURÉE DE LA FORMATION
1350 heures de formations sur 2 ans (40 semaines à la MFR et 42 semaines en entreprise).



ACCESSIBILITÉ HANDICAP
Nous consulter.



MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Evaluations diagnostiques, formatives tout au long du cycle de formation et évaluations certificatives (Contrôles en Cours de Formation : 60% et épreuve terminale 40%).
- Pas de validation par bloc de compétences.



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :

La pédagogie de l'alternance en MFR s'appuie sur la pratique du métier en entreprise qui est réinvestie dans les séances de cours à la MFR et permet à nouveau de se réinterroger en situation professionnelle.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- Salles de cours équipées de vidéoprojecteurs, salles informatiques.
- Plateaux techniques avec matériel et outillage pour les chantiers pédagogiques.
- Parc arboré de 6 hectares.

CONTENU ET COMPÉTENCES

CONTENUS DES MODULES GÉNÉRAUX :

- MG 1 : Construction d'un raisonnement scientifique autour des questions du monde actuel (Maths, Physique-chimie, Biologie Ecologie, TIM).
- MG 2 : Exercice du débat à l'ère de la mondialisation (documentation, Histoire-géo, EMC, lettres).
- MG 3 : Construction et expression des identités culturelles et professionnelles (Anglais, EIE, ESC, lettres).
- MG 4 : Actions et engagement individuels et collectifs dans des situations sociales (EPS, ESC, Histoire-géo, EMC, EIE).

CONTENUS DES MODULES PROFESSIONNELS :

- MP 1 : Dimensions écologiques, économiques et culturelles des aménagements paysagers.
- MP 2 : Dimensions organisationnelles et économiques des chantiers d'aménagement paysager.
- MP 3 : Mise en place et entretien de la végétation des aménagements paysagers.
- MP 4 : Mise en place et entretien des infrastructures et des constructions des aménagements paysagers.
- MP 5 : Choix, préparation à la mise en oeuvre et maintenance des équipements utilisés pour les aménagements paysagers.
- MAP : Module d'adaptation professionnelle.

POURSUITES D'ÉTUDES

- BTSA Aménagements Paysagers.
- Certificat de Spécialisation (Maçonnerie paysagère, élagage...).
- BP Métiers de la piscine.